



SAINTE-AGNÈS

"Le village du littoral le plus haut d'Europe"

Notre magazine
municipal

**FESTIVITÉS
ESTIVALES**

| PAGE 6 |

**JARDIN
MÉDIÉVAL**

| PAGE 10 |

**RENTÉE DES
CLASSES**

| PAGE 9 |



SOMMAIRE

| PAGE 3 |
ÉDITO

| PAGE 4 |
FORCE6

| PAGE 5 |
EMPLOI CIVIQUE

| PAGES 6 ET 7 |
FESTIVITÉS ESTIVALES

| PAGE 8 |
ILS SE SONT DITS OUI

| PAGE 9 |
VIVE LA RENTRÉE

| PAGES 10 ET 11 |
JARDIN MÉDIÉVAL

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- Le vendredi de 8h30 à 12h

Tél : 04 93 35 84 58 - **Fax** : 04 92 10 35 14

Email : mairiesteagnes@wanadoo.fr

Site web : www.sainteagnes.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Une assistante sociale est à votre écoute sur rendez-vous au 04 89 04 30 20.

MÉDECIN - INFIRMIÈRE

Docteur Paolo DE FEO (permanence assurée le samedi matin au village à partir de 10h).

Infirmière Caroline LOTS : 06 37 61 62 57

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

La Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (C.A.R.F) vous propose de composer un numéro indigo unique au tarif d'un appel local 0800 080 350.

Déchetterie Menton : 04 93 41 51 96

DÉBROUSAILLEMENT

En cette période de sécheresse, il est rappelé l'obligation qui est faite de procéder au débroussaillage des terrains. Vous pouvez amener vos végétaux à la déchetterie de Menton qui se chargera de les détruire.

FORT DE LA LIGNE MAGINOT

■ Juillet - août - septembre : Ouvert tous les jours avec visites à 10h30, 14h30 et 16h.

■ De octobre à juin : Ouvert les samedis et dimanches avec visites à 14h30 et 16h.

Pour les groupes, les visites s'effectuent sur réservation.

Adultes : 6 €

Enfants de 4 à 14 ans : 3 €

Groupes (minimum 20 personnes) : 4 €/pers.

Renseignements : 04 93 35 84 58 ou 06 13 73 81 17

DIVERS

Gendarmerie Nationale Menton : 04 93 35 72 35

Police Nationale Menton : 04 93 28 66 00

Pompiers Menton : 04 93 37 74 10

ERDF : 0810 333 106

GRDF : 0800 473 333

ORFEO (Veolia eau) : 0892 233 499 (n° payant)

Météo Alpes-Maritimes : 0899 710 206 (n° payant)



PERMANENCE C.C.A.S

Une permanence du C.C.A.S est assurée en mairie par **Marie-Claire HUGON** sur rendez-vous au **04 93 35 84 58** le jeudi de 14h à 17h.



CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Les installations de caméras de surveillance se poursuivent dans divers secteurs du territoire de la commune. Place Saint-Sébastien à l'entrée du village, tous les accès sont dorénavant sous surveillance, permettant ainsi aux services de Police et Gendarmerie de visionner si besoin les caméras.

Petite subtilité dans les diverses installations ; dorénavant une caméra grand angle « invisible » surveille les caméras visibles afin d'identifier les auteurs de dégradations de ce matériel de surveillance.

À bon entendeur...!



“ PRÉPARER
NOS LENDEMAINS POUR
MAINTENIR L'ÉQUILIBRE
DE NOTRE COMMUNE. ”

Et revoici une nouvelle fin d'été et un début d'automne ; un temps qui nous encourage à jeter un œil en arrière et qui en même temps accueille nos jeunes enfants dans une école au "top" de la modernité, afin d'y construire leur avenir. Je souhaite une excellente année scolaire à nos enfants, leurs parents, aux enseignants et aux équipes municipales associées à l'école ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui s'impliquent avec conviction pour l'éducation et la transmission des savoirs.

Sainte-Agnès, comme toutes les communes de France, a subi un été particulièrement chaud, marqué même par des épisodes de canicule d'une intensité jamais atteinte.

Le changement climatique que nous subissons et dont nous tentons de limiter les développements ainsi que ses effets, y compris au niveau local à travers de nombreuses actions, reste, vous en conviendrez, plus que préoccupant.

Malgré cela la période estivale a, comme tous les ans, été marquée par de nombreuses fêtes et animations dont vous découvrirez dans ce magazine quelques photos rétrospectives. Je tiens à féliciter et à remercier les bénévoles et dirigeants de l'association "E viva San Agne" ainsi que ceux de la nouvelle association communale Culture-Sport et Loisirs, qui tout au long de l'année se rendent disponibles pour organiser des manifestations de qualité et participent ainsi au bien vivre ensemble qui caractérise notre commune. Par leurs actions ils contribuent sans conteste à l'Intégration des nouveaux Agnésois.

Protéger notre patrimoine et simultanément préparer nos lendemains, c'est l'équilibre que toute commune doit maintenir. Bien évidemment Sainte-Agnès se doit de répondre aux besoins et attentes de ses habitants. Ainsi de nouveaux aménagements, de nouveaux équipements se sont fait jour durant la période estivale et vous découvrirez dans les pages de cette revue ces dernières réalisations.

En couverture de notre magazine nous tenions à mettre à l'honneur et saluer le travail réalisé par l'association "Le Jardin médiéval du château de Sainte-Agnès ". Ses membres bénévoles, sous la présidence de Jean-Pierre PIAZZA réalisent tout au long de l'année de nombreux travaux pour que ce jardin ludique "survive" pour le grand bonheur des visiteurs du site castral.

Je vous souhaite à toutes et à tous une agréable rentrée 2022-2023 et remercie les services municipaux et toutes les associations locales pour leur implication au quotidien pour notre commune.

Avec mon amitié,

Albert FILIPPI
Maire
1^{er} Vice-président de la C.A.R.F

Fidèlement !



De droite à gauche Rusek VIANNEY, Responsable territoire du Grand Est et Julien RAVASIO, Adjoint au responsable de territoire à SOSPEL.

FORCE 06 (Force Opérationnelle Risques Catastrophes Environnement des Alpes-Maritimes) est un service départemental qui intègre les missions des forestiers-sapeurs et les élargit à la gestion des risques naturels.

Les effectifs de FORCE 06 qui comprend 187 forestiers-sapeurs sont répartis sur 6 territoires :

Valbonne/Estérel - Paillons/Levens - Saint-Auban/Roquesteron - Tinée/Lantosque - Guillaumes/Villars-sur-Var - **Tende/Breil/Sospel (dont dépend Sainte-Agnès).**

Ils interviennent sur la totalité du territoire départemental.

LES MISSIONS DE FORCE 06 :

LE SERVICE A UN RÔLE PRÉVENTIF CONTRE LES INCENDIES DE FORÊT :

- Il procède à l'entretien des équipements de Défense des forêts contre l'incendie (DFCI) tels que les pistes (1680 km) et les points d'eau spécialisés (582 réserves de tous types) ;
- Il réalise des travaux de débroussaillage, par voie manuelle, mécanique ou par brulage dirigé ;
- Il surveille les massifs forestiers en période estivale, à haut risque d'incendie (9 postes de guet et 12 patrouilles de surveillance de la forêt dans un dispositif global de 16 patrouilles en partenariat avec l'ONF).

FORCE 06 INTERVIENT ÉGALEMENT LORSQUE LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES EST MENACÉE :

- Sur les feux naissants et sur les incendies déclarés en appui du SDIS ;
- Pour certaines opérations exceptionnelles : en situation de crise à la suite d'un sinistre ou d'une catastrophe naturelle (inondations, déneigement, pollutions aux hydrocarbures, tempêtes,...)

Pour ces actions d'intervention, une équipe d'alerte pluridisciplinaire est rapidement mobilisable après mise en astreinte.

De plus, durant la saison estivale chaque jour, des patrouilles sillonnent tout le département pour **détecter et intervenir sur le moindre départ de feu**. Un maillon essentiel, en partenariat avec l'ONF, pour agir au plus vite et éviter les gros incendies.

Dix minutes : c'est le temps maximum qu'il faut pour **éteindre tout départ de feu avant qu'il ne dégénère**. Dans les Alpes-Maritimes Force 06 met en place un important dispositif. Des agents qui patrouillent sur les axes principaux. D'abord pour aller au contact de la population mais aussi pour **intervenir rapidement sur une fumée suspecte signalée**. Ces patrouilles sont indispensables dans les Alpes-Maritimes.

Sur notre territoire des saisonniers « forestiers-sapeurs » sont recrutés pour occuper deux vigies qui sont positionnées aux Cabanelles sur le territoire de la commune de Gorbio et au Mont Ours sur le territoire de la commune de Castillon afin de prévenir les risques d'incendies sur notre territoire.

UN EMPLOI CIVIQUE POUR LES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE. Bienvenue à Marina RAIMONDO



QU'EST-CE QU'UN SERVICE CIVIQUE ?

Le service civique s'adresse **aux jeunes de 16 à 25 ans** possédant la nationalité française, mais pas exclusivement.

En effet, vous pouvez également effectuer votre service civique si vous possédez la nationalité d'un État membre de l'Union européenne. Si vous ne remplissez pas ces conditions, vous pouvez quand même exercer votre service civique si vous êtes en mesure de justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an.

Le service civique permet à ceux qui le souhaitent de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission au service de la collectivité.

Le service civique prend en compte vos besoins et vos attentes. Vous profiterez d'un tutorat individualisé et

d'un programme de formation. C'est donc **une réelle opportunité qui vous est offerte de développer et d'acquérir de nouvelles compétences.**

Vous pouvez l'accomplir sous différentes formes et dans différents organismes d'accueil en France ou à l'étranger, auprès d'une association, d'une fondation, d'une collectivité locale ou d'un établissement public.

À Sainte-Agnès **Marina RAIMONDO**, 23 ans, titulaire d'un BAC de gestion administrative et d'un BTS d'assistante manager, découvre les missions incombant à notre collectivité. Dotée d'un parfait entregent, elle s'est rapidement adaptée à son travail et elle seconde efficacement les secrétaires, renforçant ainsi les moyens humains de la mairie.

FESTIVITÉS ESTIVALES

FÊTE DE LA MUSIQUE

21 JUIN

« IKO IKO » fait vibrer les enfants du village de Sainte-Agnès

Le service périscolaire de l'école Charles-Fabert ne manque pas d'imagination quand il s'agit de mettre en valeur l'esprit créatif des enfants. Après avoir « construit » l'arbre du respect, voilà que depuis deux mois environ, une quinzaine d'enfants volontaires, âgés de 6 à 10 ans, a répété une danse sur l'air de IKO IKO, une chanson originale créée aux États-Unis en 1965. Encadrés par Jessica Damoiseaux et sa dynamique équipe d'animateurs, les enfants ont créé une danse originale s'inspirant de cette célèbre chanson, histoire de léguer, à leur manière, les quarante ans de la fête de la musique. Ces enfants n'étaient évidemment pas nés quand Jack Lang, alors ministre de la Culture, a lancé l'idée de faire de la musique pour fêter l'arrivée de l'été. Cette idée est devenue aujourd'hui un

rendez-vous incontournable et les enfants de Sainte-Agnès ont su à leur manière s'approprier ces moments musicaux et festifs, une première fois seuls et une seconde fois avec les parents ravis de participer eux aussi !

Des maracas « maison »

Pour peaufiner leur préparation et ajouter une touche personnelle à leur création d'un soir, les enfants ont construit eux-mêmes des instruments de percussion appelés maracas en utilisant que des objets de récupération, maracas que l'on agite pour rythmer la danse.

Ces enfants ont prouvé, si besoin était, que la relève est assurée et que cette fête populaire, au sens noble du terme, restera encore très longtemps le premier rendez-vous culturel de l'été.

PATRICK MEGEVAND



Enfants et parents étaient réunis en musique pour fêter l'arrivée de l'été. (Photo DR)

MESSE DE LA SAINT-JEAN

25 JUIN

Fête de la Saint-Jean avec la messe célébrée par le **Père Régis PEILLON**, animée par les Chorales « Notre-Dame-des-Neiges » et « Soli Deo Gloria » en présence des élus représentants les communes limitrophes.



REGGAE NIGHT

9 JUILLET

La musique jamaïcaine est d'une richesse étonnante. Elle s'inscrit cette année au patrimoine immatériel de l'UNESCO. Dans le son voluptueux du reggae, la belle formation Reggae Night nous invite à un voyage musical sur les routes de ses multiples auteurs, compositeurs, interprètes.

Une superbe soirée sur la place du village du Littoral le plus haut d'Europe !



SOIRÉE BASQUE

13 JUILLET

L'association EVSA organise



SOIRÉE BASQUE

Mercredi 13 juillet 2022 à 19h00,
Sainte-Agnès Village
REPAS SUIVI DU BAL AVEC DJ



**POULET BASQUAISE
RIZ FROMAGE ET
DESSERT
12€ Hors boissons
Venez tous en blanc et
rouge foulard ou béret**



Renseignements et Réservations au
06.10.83.37.52 avant le 9 juillet !!!
PLACES LIMITÉES !!!

14 JUILLET

14 JUILLET

La cérémonie traditionnelle du 14 juillet s'est déroulée en présence d'élus locaux et régionaux. Une fête nationale commémorée depuis 1880, qui marque la célébration de la République Française.



ÉVÉNEMENTS ET FESTIVITÉS

BAL DES CABROLLES — 16 JUILLET

Bravo à la nouvelle association communale culture, sports et loisirs pour cette soirée "année 1980". Cela laisse présager un avenir divertissant dans tous les divers quartiers de la commune.



ESCAPADES BAROQUES — 19 JUILLET



Les « Escapades Baroques » en Riviera ont fait escale à Sainte-Agnès à l'Église Notre-Dames-des-Neiges pour un concert insolite du Quatuor Zahir.

Quatre saxophonistes passés maître dans l'art de faire s'interpeller et se répondre les tempos, les registres et les styles, pour que le baroque parle à tout le monde.

FÊTE DE LA LAVANDE — 24 JUILLET

Une tradition ancestrale que la « Fête de la lavande ». C'est grâce à l'association « E Viva San Agne (EVSA) » que cette tradition du ramassage est toujours respectée une semaine avant la Fête officielle. Partis aux aurores ramassés la lavande sur les hauteurs de Sainte-Agnès entre la pointe du Siricocca, le col du Verroux et le mont Ours, ce sont une trentaine de bénévoles, faucilles à la main qui ont récolté plus de 300 kilos de lavande. Après une semaine de séchage, grâce à l'alambic et à la famille **Gilbert RAVASIO** l'on obtient un demi litre d'huile essentielle aux nombreuses vertus.



SOIRÉE JAZZ — 5 AOÛT — UNE JOSÉPHINE BAKER BRÉSILIENNE... — 6 AOÛT

Du Trio au Sextet, Doctor Jazz a revisité les standards les plus connus... Bebop, swing, bossa nova, latin... Il y en aura eu pour tout le monde...

Jussanam incarne Joséphine Baker avec la joie et les rythmes latins mais, d'abord et avant tout, avec l'essence de Joséphine, sur des arrangements modernes : Samba, Bossa Nova, Jazz... Tantôt amusante, souvent émouvante, Joséphine Baker est interprétée avec élégance et talent. Sa joie de vivre, contagieuse, éclate sur scène. Les arrangements sont superbes, et les musiciens accompagnent Jussanam avec brio, dans un équilibre parfait. Saluons à cette occasion la présence de **Luis** et **Joseph BOUILLON**, deux enfants de **Joséphine BAKER**.



SOIRÉE FAR WEST — 14 AOÛT

Organisée le 14 août par l'association EVSA, plus de 200 personnes se sont retrouvées autour d'un superbe barbecue. Bravo à l'association qui malgré un « caprice » du temps a fait passer une excellente soirée aux participants. Bien évidemment un concours de costumes était organisé pour petits et grands et l'on a pu apprécier le talent de ceux qui pour l'occasion ont joué à « l'as de la gâchette ».

ILS SE SONT DITS OUI !



Le 04 juin 2022 devant Albert FILIPPI,
Maire de Sainte-Agnès,
Carole ROUX et Franck BRIANZI.



Le 10 juin 2022 devant Antoine MATTERA,
1^{er} adjoint au Maire de Sainte-Agnès,
Virginie BRUNO et Frédéric CEPPO.



Le 09 juillet 2022 devant Gérard HUGON,
adjoint au Maire de Sainte-Agnès et Carmella
CARTARASSA, conseillère municipale à Menton,
Hélène ARCHOOT et Rémi FOURNIER.



Le 3 septembre 2022 devant Élodie BUTEZ,
adjoint au Maire de Sainte-Agnès,
Stéphanie LEVRAT-CAÏA
et Stéphane GRANDGEORGE.

LA RÉDACTION DU MAGAZINE
ADRESSE TOUS SES VŒUX DE BONHEUR AUX JEUNES MARIÉS.

VIVE LA RENTRÉE !!!



De gauche à droite : Antoine MATTERA (1er adjoint), Laura GAMBA-TRUCCHI (agent entretien), Justine DUNOIS (ATSEM), Alicia PECQUEUR (Animatrice), Jessica DAMOISEAU (responsable périscolaire), Priscillya GARCIA (ATSEM), Albert FILIPPI (Maire), Marie-Thérèse TAVANO (responsable restauration), Marielle PAGENELLE (responsable service municipal scolaire), Laetitia ARNOULD (agent de restauration), Evelyne IMBERT (adjoint aux affaires scolaires), Marina RAIMONDO (emploi civique municipal).



De gauche à droite : Antoine MATTERA (1er Adjoint), Delphine CANOINE (professeur des écoles), Nathalie RODRIGUEZ (professeur des écoles), Aurélia LIBMANN (professeur des écoles), Véronique BLANC (Directrice), Gaëlle TROTEBAS (professeur des écoles), Jessica CORRADI (professeur des écoles), Albert FILIPPI (Maire).

Le 1^{er} septembre 2022, les élèves ont repris le chemin de l'école encadrés par l'équipe pédagogique et municipale.

Pendant l'été, différents travaux ont été effectués par les services techniques (changement de cumulus et de lavabos, remplacement des assises en bois dans la cour maternelle et élémentaire par du matériel composite en matière recyclée...) et par l'équipe périscolaire et de restauration afin que la rentrée se passe dans les meilleures conditions.

La hausse des matières premières résultant de la guerre en Europe a été établie à compter du 1^{er} septembre, une hausse de 4,07% de la restauration.

Cette hausse ne sera pas appliquée aux familles jusqu'au 31 décembre 2022.

Un point sera fait en janvier sur la situation résultant de l'inflation et du positionnement à adopter pour protéger au mieux la commune et surtout les ménages.

EFFECTIFS : 105 ÉLÈVES

Effectifs par classe :

PS/MS : 26

GS/CP : 20

CP/CE1 : 20

CE1/CE2 : 18

CM1/CM2 : 21

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

PS/MS :

Gaëlle TROTEBAS (lundi, mardi, jeudi)

Aurélia LIBMANN (vendredi)

Atsem : Justine DUNOIS

■ **GS/CP** :

Jessica CORRADI

Atsem : Priscillya GARCIA

■ **CP/CE1** :

Nathalie RODRIGUEZ



■ **CE1/CE2** :

Delphine CANOINE

■ **CM1/CM2** :

Véronique BLANC (lundi, mardi, vendredi)

Aurélia LIBMANN (jeudi)

ÉQUIPE PÉRISCOLAIRE :

■ Responsable du périscolaire : Jessica DAMOISEAU

■ Animatrice : Alicia PECQUEUR

RESTAURATION :

■ Marie-Thérèse TAVANO

■ Laetitia ARNOULD

ENTRETIEN DES LOCAUX ET SERVICE CANTINE :

■ Laura GAMBA-TRUCCHI

LE JARDIN MÉDIÉVAL DU CHÂTEAU DE SAINTE-AGNÈS



Gérard, Thierry, Jean-Pierre (président), Nathalie (trésorière) PIAZZA, Martine ICARD, Claude (secrétaire) JAUSSEAN, Gérard JAUSSEAN, Alessio COLLUFIO, Chloé VELTRONI, membres, et Fernando GASPÀR, Lionel FERNANDEZ, Daniela DUSIO employés du Jardin Médiéval du château.
Ne pouvaient-être présents : Jean-Claude ROSIER (ancien président des peintres du soleil) et Solange, Michel MASSON, Simone PIAZZA, Marie-Agnès et ROLAND DE RECHNIEWSKI, Richard BRUNNER, Michèle SAÏSSI, Maryse SALLA, Michèle EVHERED, Daniel DELLERBA, André et Arlette VADECAR, Gilbert RAVASIO, Brigitte PIAZZA, et M.LAPASSET.

Nous avons de la chance à Sainte-Agnès d'avoir un si beau site, qu'il faut absolument préserver, c'est pourquoi nous acceptons toutes bonnes âmes qui souhaiteraient nous rejoindre et ainsi participer à l'embellissement du site.

Les rassemblements 2 à 3 fois par an pour le grand nettoyage, l'entretien et les plantations se font toujours dans la bonne humeur les dimanches matins, pour finir autour d'un grand pique-nique ou d'un bon repas.



Stéphane SENAFE, son épouse Monica de l'association « E Viva San Agne » et Jean-Pierre PIAZZA, son épouse Nathalie de l'association du « Jardin Médiéval du Château de Sainte-Agnès ».

Créé par « l'Association des Peintres du Soleil » sous la houlette de **Jean-Claude ROSIER**, le jardin médiéval de Sainte-Agnès s'épanouit sereinement derrière les remparts restaurés du château. L'éveil des sens qu'il suscite change le visiteur en flâneur et en rêveur.

faisait en quelque sorte office d'épicerie et de pharmacie. Peu à peu, il a pris de l'ampleur pour devenir également un jardin d'agrément, source de plaisir, lieu de flâneries, rendez-vous des poètes.

On remonte le temps, dans les périodes troublées du Moyen-âge, lorsqu'il était dangereux de sortir hors de l'enceinte du château car les chevaliers étaient partis guerroyer.

Les plantes, les fleurs et les fruits du jardin médiéval de Sainte-Agnès sollicitent la vue, le toucher, le goût et l'odorat...ainsi que l'ouïe avec le souffle du vent, l'eau vive qui sort de la fontaine et le chant des oiseaux.

C'est ainsi qu'on avait pris l'habitude de se réunir autour d'un tout petit jardin qui était avant tout un espace utile à la collectivité : c'était un moyen de se nourrir et aussi de se soigner grâce aux plantes médicinales. Le jardin

Enfin, cette authentique promenade dans le temps est encore une fois l'occasion de profiter d'un panorama exceptionnel sur la Méditerranée que le jardin médiéval domine à près de 800 mètres d'altitude.

LE JARDIN MÉDIÉVAL DU CHÂTEAU DE SAINTE-AGNÈS

Aujourd'hui, la nouvelle association « Le Jardin médiéval du château de Sainte-Agnès » présidée par **Jean-Pierre PIAZZA**, entretient, restaure, cultive, agrémente et embellit ce lieu magique et son environnement au grand bonheur des habitants et des visiteurs.

Nous profitons de la présente rubrique pour remercier chaleureusement **Jean-Pierre PIAZZA** et tous les bénévoles qui s'investissent, sans compter dans la préservation de notre patrimoine, contribuant ainsi au maintien de notre commune dans le cercle très prisé des « plus beaux villages de France ».



CHRIS & LA FABRIC À PRINCESSES

« Chris & la Fabric à princesses » vous propose un large choix de cadeaux pour tous vos événements : des créations 100 % personnalisables, originales et uniques. Elle crée sur-mesure, formes et design, en utilisant diverses matières (bougies, bois, plexiglas, textile, verre, ardoise) selon les thèmes et les couleurs que vous aurez choisis. Dites-lui ce que vous recherchez et elle concevra le visuel et son prototype. Elle vous réalisera un devis gratuitement !



Vous pouvez la contacter au
06 23 49 02 00
ou par mail à
chris.lafabricaprincesses@gmail.com

et consulter ses réalisations
sur sa page Facebook :
Chris & la Fabric à Princesses.



Mandy
services



Le service à la personne
au Féminin !

MANDY SERVICES

Voulant aider et soulager les femmes dans leur quotidien, Amanda a créé la société "Mandy Services", le service à la personne au féminin !

Ménage, petit bricolage, petit jardinage, garde d'enfants et d'animaux, aide administrative et courses, elle met tout son savoir-faire, son professionnalisme et sa bonne humeur, à votre service !



Mandy Services
a l'agrément officiel SAP
et vous fait bénéficier du crédit d'impôt
sur ses prestations.

Pour tout renseignement
vous pouvez la contacter au
06 50 79 94 14.

